



Calendrier 2nd semestre 2019

Inscriptions : formation.afpb@gmail.com

PARIS

Session 1 : 19, 20, 21 septembre 2019

Formatrice : *Céline Guerrand*

Session 2 : 17, 18, 19 octobre 2019

+ stages d'observation

LYON

Session 1 : 25, 26, 27 septembre 2019

Formatrice : *Céline Laroche*

Session 2 : 6, 7, 8 novembre 2019

+ stages d'observation

A suivre, une formation sur Toulouse et une formation sur Paris en fin d'année, vous pouvez déjà nous envoyer votre dossier par courrier si vous êtes intéressé.



Formation de conseillers/ères, 2x3 jrs Calendrier 2019

Modalités d'inscription

- ✓ Les demandes de dossiers d'inscription sont à effectuer par courrier électronique uniquement, auprès de Nadège VION, coordinatrice des formations formation.afpb@gmail.com
- ✓ Les dossiers de candidature dûment remplis sont à adresser par courrier postal au pôle pédagogique, à l'adresse suivante :

**Mme VION Nadège
AFPB Formations
23 route Nationale
57 660 BERIG VINTRANGE**

ATTENTION : *Les inscriptions sont prises en compte uniquement par courrier, veuillez bien à envoyer votre dossier et tous vos documents à cette adresse (et non à celle du siège de l'AFPB, sans quoi ils risquent de ne pas arriver à temps sur le bon bureau !). Merci pour votre compréhension.*

- ✓ Nous vous informerons dans les meilleurs délais de la suite donnée à votre demande d'inscription (par courrier électronique uniquement).

Formatrices

Nos formations sont dispensées par deux formatrices indépendantes accréditées ayant chacune leur propre organisme de formation :

*** Céline Guerrand, fondatrice, formatrice et responsable du pôle pédagogique de l'AFPB** est infirmière D.E. et consultante en lactation IBCLC, formée aux soins de développement, à la communication et la relation d'aide, à l'accompagnement parental.

Céline Guerrand - ADELI : 1036838

Avenue du docteur Bertrand, Loubassane Bât Y, 13090 Aix-en-Provence

Siret : 511 102 535 000 32 - Code APE : 8559A- Non assujetti à la TVA art.261 CGI

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 15679 13 auprès du préfet de région de PACA

*** Céline Laroche, formatrice AFPB**

est physicienne, traductrice, consultante en lactation IBCLC, formée aux soins de développement, à la communication et la relation d'aide, à l'accompagnement parental ; en cours de formation de sophrologue praticien.

Céline Laroche - 4 ruelle du cagnard, place de l'ancien Hôtel Dieu 27300 Bernay

Siret : 51404921200046- Code APE : 8559A- Non assujetti à la TVA art.261 CGI

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 27 01970 27 auprès du préfet de région de Normandie.



Avant la formation

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour pouvoir participer à nos formations. Nous vous demandons toutefois

- de lire quelques ouvrages proposés (liste des lectures ci-dessous),
- de vous équiper d'un poupon de portage et le lester (une liste vous sera fournie)
- de vous équiper de votre outil de portage si vous en possédez déjà un.

Lectures : *Le concept du continuum*, Jean Liedloff, Éd. Ambre ; *Au cœur des émotions de l'enfant*, Isabelle Filliozat, Éd. Marabout ; *Porter bébé*, Claude Didierjean-Jouveau, Éd. Jouvence ; *Porter mon bébé*, Cécile Cortet et Céline Guerrand, Éd. De La Martinière ; *Pour une enfance heureuse*, Catherine Gueguen, Éd. Laffont ; *Peau à peau*, Ingrid van den Peereboom, Éd. Jouvence.

Après la formation : certification

- À l'issue des 6 journées de formation (42h), un questionnaire est remis aux participants/es. Pour valider la formation et obtenir le certificat de conseiller/ère AFPB, ce travail de synthèse est à renvoyer dans les trois mois. Ce travail écrit sert également de mémoire et de support pour la pratique au quotidien. 2 commissions par an statuent sur les dossiers (mai et novembre).
- De plus, deux stages d'observation (environ 2h pour chacun) sont à effectuer auprès de conseillers/ères certifiés AFPB. Ces stages consistent à assister en tant qu'observateur (sans intervenir) à un atelier de portage ou une séance d'information sur le portage. Il vous sera demandé un rapport écrit pour chaque stage, à joindre à votre travail écrit.

Après votre certification

Faire usage de votre certificat vous permet :

- ✓ d'utiliser le logo de l'AFPB
- ✓ d'avoir accès au matériel pédagogique réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'être référencé/ée sur le site internet de l'AFPB à votre demande
- ✓ de pouvoir participer au groupe de discussion Facebook réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'avoir accès à un tarif avantageux aux formations continues

Faire usage de votre certificat vous engage :

- ✓ à informer les parents en restant neutre d'un point de vue commercial
- ✓ à adopter notre code de déontologie en respectant notre charte éthique
- ✓ à accueillir des stagiaires dans la mesure de vos possibilités

Nous vous invitons à suivre nos formations continues afin de vous tenir informé/ée des évolutions dans le monde du portage et de mettre à jour vos connaissances dans les domaines de la parentalité, de la petite enfance et de l'accompagnement.



Conseiller/ère en portage AFPB

Formulaire de candidature 2019

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Profession :

Date de votre formation :

Lieu de votre formation :

Prise en charge de votre formation (frais d'adhésion et de dossier compris 100€) :

Individuelle 600€ Libéral ou association 720€ Employeur 900€

Coordonnées complètes de l'association, de l'employeur ou du pôle emploi (mail et téléphone également):

.....

.....

.....

Pièces à envoyer avec votre inscription :

- Lettre de motivation avec photo (à envoyer par mail puis courrier)
- Curriculum Vitæ (à envoyer par mail puis courrier)
- Chèque adhésion et frais de dossier, à l'ordre de l'AFPB : 100€
- Chèque d'arrhes (30%) à l'ordre de votre formatrice : 200€ (sauf organismes employeurs)
- Chèque du solde restant dû, à l'ordre de votre formatrice :
(montant en fonction de votre prise en charge : 300€, 420€ - 800€ pour les organismes employeurs)